

017. *Abòmendzaña elòg* “l’herbe *abòmendzaña*”

*Genre III: classes nominales 5 et 6 (a / më)
de bò, “faire” et dzañ “faire disparaître”*

*Identifications proposées: Piper umbellatum,
Pipéracées (PJC et WS)*

Localisation: cette plante croît dans les villages, derrière les cases, dans les emplacements des anciennes plantations, dans les nouveaux champs et, en général, dans les endroits frais et ombragés.

Description locale: elle se caractérise par ses grandes feuilles circulaires, molles au toucher. Son odeur est très agréable et son goût très doux c'est pour cela qu'on l'utilise dans les macérations destinées à asperger les gens (*cf. infra*)

.
Abèlè kie anen, yatèg a mò, etoa ngidigidigi,.. [...]... Anè mbembè elòg, tò a eva mëtiè, tò a nsoban nyol... Abòmendzaña labò mam abui... [...]... Eyòñ obi mbe dzom anè dzam woe mod, eyòñ te oman sobo mò ai mëkie moe. Abòmendzaña lanyum mbèn. Anè fè evovoe a anyu asu te ndò bakara sob mod a nyol...

Utilisation thérapeutique: on l'utilise souvent en médecine. Ses feuilles entrent dans la préparation d'une macération qu'on administre par voie orale, sous forme d'instillations et de lavements externes, pour soigner les différentes affections infantiles désignées par la catégorie étiologique *fulu a nkug*. Une infusion de ses feuilles avec du piment “des esclaves” soigne les vers intestinaux. En cas de troubles divers appelés *bilòg* et correspondant à peu près à une colite droite, on prépare une décoction avec des morceaux d'écorce de l'arbre *akèñ* [033]: pendant la cuisson on couvre le marmite avec une feuille d'*abòmendzaña*. On l'utilise aussi pour couvrir la pâte des feuilles d'*oyaña* [426] qu'on applique sur la région du foie pour soigner certaines affections hépatiques. Pour soigner la rate chez les enfants on instille dans les narines le liquide d'une macération dans la composition de laquelle entre une feuille d'*abòmendzaña*, tandis que chez les adultes on frotte cette feuille sur les scarifications pratiquées sur l'endroit malade. La substance qui se dégage en raclant la partie

intérieure du pédoncule de la feuille, mélangée avec de l'eau, est instillée dans les yeux en cas d'ulcère de la cornée appelée *onyañ*. D'après COUSTEIX, enfin, une tisane de ces feuilles est utilisée pour soulager les petits maux courants: céphalées, angines, douleurs...

Utilisation rituelle: lorsqu'on dit que “la plante *abòmendzaña* suit plusieurs chemins” on veut dire par-là qu'elle est symboliquement efficace tant dans le cadre des rites “diurnes” que dans celui des rites “nocturnes”, le premier en rapport avec l'ordre clanique (ou des ancêtres) et son affirmation, le second en rapport avec le monde de l'*evu*. Quant aux premiers, voici ce témoignage :

Depuis longtemps, je connais ce qui appartient au domaine des “hommes-parfaits”, ceux qui sont nos pères. Un jour, mon père prit la plante *mian* [306] et en la posant dans ma main, me dit: “cette plante est (vouée) aux sacrifices et aux bénédictions”. Il prit ensuite la plante *abòmendzaña* et en la posant dans ma main, il dit: “cette plante est (vouée) aux sacrifices et aux bénédictions. Il fit, enfin, la même chose avec l'arbre *nsui* [351].

En effet, cette plante est censée être porteuse de bonheur, et, en même temps, comme d'ailleurs l'indique son nom, elle est censée avoir la vertu de dissiper tous les malheurs.

Dans les rites *eva mētiè*, *esie* et *sēsala*, on l'utilise pour faire un goupillon composé de plusieurs plantes qu'on attache avec une des fibres extraites du “faux tronc” du bananier. On trempe ce goupillon dans la marmite où on a recueilli le sang de l'animal sacrifié et on le frotte sur le corps du malade. Dans le rite *eva mēyeb* qu'on fait pour mettre fin à l'état de veuvage, on l'utilise pour purifier le veuf ou la veuve. Ce rite a lieu lorsque le soleil se lève. Les sœurs ou les frères du défunt conduisent le veuf ou la veuve au bord d'une rivière où ils lavent son corps et le frottent avec quelques plantes parmi lesquelles il y a l'*abòmendzaña*, tandis qu'on dit: “que tous les malheurs qui accompagnèrent votre vie de mariage s'en aillent en aval de la rivière...” Puis on lui rend ses outils de travail: la lance, le filet de chasse, la machette... s'il s'agit d'un homme; le panier, la houe, le filet de pêche... s'il s'agit d'une femme et on les lave avec ces mêmes plantes. L'*abòmendzaña* entre également dans la composition d'une

macération qu'on administre sous forme d'instillation nasale dans le cadre d'une variante du rite *ndziba* qu'on appelle *ewoe avuman* (“mise à mort de la parenté”) et qu'on célèbre lorsqu'on découvre des liens de parenté entre deux personnes vivant maritalement depuis longtemps. Ce rite a pour effet la dissolution de ces liens de parenté. L'instillation nasale qui est composée de plusieurs autres plantes est administrée aux deux partenaires ainsi qu'au mouton qu'on doit tuer en le piétinant. Dans un autre rituel, celui qui entoure la naissance de jumeaux, la femme chargée de “ramasser les jumeaux” prépare une macération composée de plusieurs végétaux dont la plante *abòmendzaña*. Immédiatement après la naissance, cette femme met les jumeaux dans un filet de pêche et les arrose avec cette macération. Une partie de celle-ci est gardée (et périodiquement renouvelée) pour baigner les enfants en cas de maladie. Le *mevungu* était un rite exclusivement féminin. Il était pratiqué par les femmes de tout un village sous la conduite d'une femme appelée “la mère du *mevungu*”. Celle-ci était la gardienne d'un paquet qui jouait un grand rôle au moment des cérémonies. Il contenait plusieurs éléments parmi lesquels plusieurs plantes dont *abòmendzaña*. Le contenu de ce paquet était renouvelé d'une cérémonie à une autre, mais sa composition demeurait immuable. Elle était tenue secrète et les jeunes filles initiées au rite ne la connaissaient pas. C'est NGOA qui donne la relation la plus complète de sa composition.

Dans le domaine de la divination, TSALA décrit en ces termes la consultation d'*abòmendzaña*. Cette forme de divination est généralement faite par des chasseurs pendant qu'ils préparent leur repas magique (*biañ nsom*). On pose la parcelle d'une de ses feuilles sur l'index et le pouce de la main gauche fermée. On l'interroge ainsi: “si mon désir doit se réaliser, tombe sur le dos; sinon, tombe sur le ventre.” De la main droite, on frappe vivement sur le fragment de feuille et l'on souffle sur lui. Il tourbillonne et tombe à terre dans une position qui donne la réponse.

C'est à l'aide d'une feuille d'*abòmendzaña* qu'on peut toucher sans aucun risque ce qui est interdit (les ossements humains, par exemple) ou dangereux. C'est ainsi que dans le cadre de certains rites “nocturnes” lorsque le *ngëngan* doit déloger (symboliquement) la

cavité vaginale de la femme de la présence de l'*evu* qui empêche l'expulsion du fœtus, il se frotte les mains avec cette plante. Puis, il fait semblant de prendre l'*evu* entre ses mains, de lui casser les dents et de le remettre dans le ventre de la femme par l'orifice anal. Dans le rite *edu osoe*, les grands thérapeutes l'utilisent de deux manières différentes. Les uns, en la mettant dans le feu qu'on prépare dans la cérémonie appelée *bom*; les autres, en la mélangeant avec d'autres plantes dans une macération qui doit servir à asperger les malades. Dans tous les cas, il s'agit d'un acte rituel destiné à soigner des malades victimes de sorcellerie.

Indications taxinomiques: la plante *Piper umbellatum* et la liane *Piper guineense* sont désignées par le même nom d'*abòmendzaña*. Au niveau de la nomenclature, on les distingue en ajoutant à ce nom commun le terme de base *elòg* (herbe) ou *ndig* (grosse liane).

Références bibliographiques: LETOUZEY, 1969: 2A, p. 33; WALKER et SILLANS, 1961: p. 348 (5); COUSTEIX, 1961: p. 55; TSALA, 1958: p. 25; MALLART, 1977: pp. 44, 121 et 122; MALLART, 1971: pp. 363-364; MALLART, Vol. III: 2.1.7.; 3.3.4.; 3.15.2.; 3.15.7.; 4.1.1.; 4.1.7.; 4.2.1. et 4.4.10.